



CAPD du 3 février 2011

Déclaration du SE-UNSA

Madame l'inspectrice,

Le calendrier prévisionnel des opérations de carte scolaire et donc du mouvement départemental ne nous convient pas.

Outre, le recul des dates de tenue des instances (CTPD et CDEN) après la période des élections cantonales pour satisfaire les élus d'une majorité présidentielle, qui n'assument pas les conséquences locales de leurs décisions budgétaires, ce sont les dates de tenue des instances paritaires et groupes de travail mouvement qui posent problème : résultats tardifs du 1er mouvement le 9 juin, résultats de la 2nde phase les 30 juin et 1er juillet voire 4 juillet. Pas, ou bien peu de possibilités alors, pour les collègues de prendre contact avec les écoles et organiser les services, pour la rentrée 2011.

Une fois de plus, les collègues se sentent malmenés, par leur hiérarchie, pressurisés dans leurs conditions de travail.

Nous pensions voir adopter à la CAPD d'aujourd'hui, les règles de ce prochain mouvement, après le groupe de travail de janvier, mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

Le SE-UNSA vous demande d'une part, Madame l'Inspectrice, de bien vouloir avancer le groupe de travail 2nd phase de quelques jours afin de permettre aux équipes de mieux se coordonner et s'organiser et d'autre part de fixer rapidement, après passage en CAPD, les règles du mouvement 2011. Il est indispensable que ces opérations s'effectuent en toute transparence, avec des règles connues avant le début des opérations et ceci afin que nous puissions conseiller en toute connaissance de cause, les enseignants que nous représentons.